

■ **Editions du Mille-pattes S.à r.l.**, à Echandens, CH-550-0168942-2, conception, édition, réalisation de toutes productions visuelles, sonores ou audio-visuelles (FOSC du 23.06.2003, p. 17/1047742). Statuts modifiés le 27 novembre 2008. Nouvelle graphie de la raison de commerce: **Editions du Mille-pattes Sàrl**. Siège transféré à 1027 Lo n a y , chemin de Ruffy 1, c/o Henri Destraz. Nouveau but: la conception, l'édition, la réalisation et la diffusion de toutes productions visuelles, sonores ou audio-visuelles notamment à caractère artistique, publicitaire, éducatif, culturel ou documentaire; l'enregistrement, la publication, la diffusion et, d'une façon générale, l'exploitation sous toutes ses formes de toutes oeuvres par tous procédés connus ou à venir, et notamment de programmes radiophoniques, musicaux ou télévisuels tant pour l'industrie cinématographique, phonographique, vidéophonique ou vidéographique que pour toutes entreprises privées, publiques ou semi-publiques; l'édition, l'adaptation, l'arrangement, l'achat, la vente de toutes oeuvres littéraires, artistiques, musicales et visuelles (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel, à la dernière adresse communiquée. Le capital social de CHF 20'000 est ensuite divisé en 200 parts de CHF 100. Destraz Henri, qui est élu gérant des présidents et continue à signer individuellement, est désormais titulaire de 180 parts de CHF 100 et Bailly Madeleine de 20 parts de CHF 100. Selon déclaration des gérants du 27 novembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 15566 du 09.12.2008
(04781548 / CH-550.0.168.942-2)